



COMMUNIQUÉ

La FIM réagit aux annonces de Manuel Valls sur l'investissement industriel

A la suite de l'annonce du Premier ministre visant à soutenir l'investissement privé, avec notamment « *la mise en place d'un avantage fiscal exceptionnel pour tous les investissements industriels réalisés au cours des douze prochains mois* », la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) se réjouit de ces annonces qui vont dans le bon sens. En effet, la FIM, l'un des porteurs du projet Usine du Futur, rappelle aux pouvoirs publics depuis de nombreux mois que : « *Pour construire l'usine du futur, il faut investir aujourd'hui* ».

Selon Bruno Grandjean, membre du comité de direction de la FIM et dirigeant de la société Redex (entreprise de 275 salariés constructeur de laminoirs et d'entraînements pour les machines-outils) souligne : « *la possibilité de crédit d'impôt sur les bénéfices permettant aux entreprises de déduire jusqu'à 13 % de la charge des investissements en machines et équipements de production est une mesure ciblée sur le secteur productif qui répond à notre demande d'un dispositif lisible, massif et à effet rapide* ».

Soucieux cependant de l'efficacité du dispositif annoncé, Bruno Grandjean rappelle : « *Nous souhaitons que les conditions d'application de cette mesure soient rapidement précisées et qu'elle concerne l'ensemble des entreprises du secteur exposé y compris celles ne dégageant pas un bénéfice suffisant pour en tirer parti immédiatement. De plus, nous demandons que la mobilisation des sommes en jeu soit possible via la BPI comme cela est le cas pour le CICE. Cette disposition complémentaire serait favorable à la trésorerie des entreprises et permettrait d'amplifier la dynamique d'investissement, notamment pour les PME qui sont le cœur de notre tissu économique* ».

Pour conclure, la FIM tient à préciser que les entreprises du secteur productif français ont un retard dans la modernisation de leurs usines estimé à plus de 40Md€ (rapport Berger). Le dispositif fiscal annoncé par le Premier Ministre est évalué à 500M€ et ne concerne que l'année 2015, il va servir de catalyseur pour de nouveaux investissements et constitue une mesure à la hauteur des enjeux. Cette mesure devra cependant être complétée au plus vite par des dispositions fiscales structurelles en faveur de l'investissement productif telles que la suppression des impôts sur la production (CFE, CVAE...).

« Ce n'est qu'à ce prix-là que l'industrie pourra retrouver sa compétitivité, contribuer à la relance de notre économie et au rééquilibrage de la balance du commerce extérieur », conclut Bruno Grandjean.

Courbevoie, le 8 avril 2015

Contacts presse

Timothée Lenoir - Téléphone : 06 46 67 62 93 - E-mail : Timothee.Lenoir@elanelman.com

Isabelle Douvry - Téléphone : 01 47 17 60 30 - E-mail : idouvry@fimeca.org

En charge des intérêts économiques et techniques des 27 professions qu'elle regroupe, la Fédération des Industries Mécaniques a pour objectif d'aider les mécaniciens à concevoir, produire et vendre en France et l'international. Elle intervient ainsi sur des sujets d'intérêt commun aux mécaniciens dont elle se fait le porte-parole auprès des structures professionnelles. La FIM est l'une des plus importantes fédérations professionnelles françaises, tout en étant affiliée au Medef. Elle est également affiliée à l'Orgalime (European engineering industries association) qui relaie son action à l'échelon européen. Membre fondateur du GFI (Groupe des Fédérations Industrielles), la FIM agit à ce titre dans le cadre plus large de l'industrie française.